

## Modalités Supervision Vannes

Au-delà de la notion de groupe de supervision, il est important de préciser que la supervision est une démarche individuelle, soit traité en tête-à-tête avec un superviseur, soit dans un groupe.

La présentation ci-dessous concerne la pratique en groupe. Le fait de vouloir travailler en individuel avec le superviseur en dehors du groupe nécessite un échange spécifique pour contractualiser cet accompagnement.

Les règles du groupe de supervision portent sur un contrat relationnel entre le superviseur et les participants et sur des modalités d'entrée, de sortie et de fonctionnement du groupe.

Ces règles sont partagées au sein du groupe selon la nécessité.

### Fonctionnement du groupe

Le contenu s'articule, entre autres, autour de :

- L'analyse de la pratique des supervisés à partir des situations apportées,
- Une réflexion sur l'adéquation entre les besoins du client et l'action menée par la personne supervisée,
- L'accompagnement sur les identités du supervisé, sur ses compétences et sur ses souhaits de changements et de sens donné à cette démarche,
- L'accompagnement du supervisé dans le développement de son projet professionnel d'acteur du changement, dans sa démarche commerciale, dans sa construction d'offre et d'opération en clientèle, ...
- L'exposé de concepts théoriques selon les besoins des participants et des situations mises en évidence,
- L'articulation de la théorisation des situations débriefées et des décisions personnelles à partir des théorisations,
- Le développement de processus de coaching à plusieurs niveaux, de coaching individuel et d'équipe, ...

### Modalités d'entrée en 3 étapes

- Etape 1 Echange en rendez-vous individuel avec Philippe LE GOFF sur le parcours, le projet et les besoins spécifiques du candidat à l'intégration dans le groupe de supervision ;
- Etape 2 Pour ceux qui le souhaitent, une journée d'essai au tarif d'une participation ponctuelle ;
- Etape 3 Intégration dans le groupe.

### Engagement

#### Assiduité :

L'engagement principal porte sur le fait d'être présent aux 7 journées programmées annuellement. L'assiduité est essentielle dans le parcours de construction associé à l'idée de supervision.

L'importance de la présence dans le groupe peut faire l'objet d'une régulation dans le groupe, si nécessaire. En effet, "le groupe ne peut être considéré comme une variable d'ajustement".

Dans ces conditions d'engagement, la réservation annuelle de la place dans le groupe se concrétise par la programmation d'un virement bancaire à chaque date du calendrier des 7 journées.

L'absence pour force majeure est envisageable, la définition de « force majeure » est à partager dans le groupe. Pour ces éventuelles absences pour force majeure, il peut être proposé un rendez-vous Individuel d'une heure en remplacement de la journée.

La suspension de l'engagement est possible pour des situations amenant à une impossibilité de la participation comme grossesse, maladie lourde, ...

#### **Tarifification**

1400 € HT (1680 € TTC) pour l'année correspond à 200 € HT (240 € TTC) par séance.

#### **Travail thérapeutique :**

Les participants s'engagent à avoir mené un travail thérapeutique significatif. Si c'est le cas, ils peuvent à tout moment si nécessaire réactiver ce lieu thérapeutique.

#### **Responsabilité :**

Chacun est responsable de son travail et de toutes ses conséquences sur soi.

**Discrétion** sur le travail des participants.

**Restitution** des informations utiles.

**Règle de non-dévalorisation et contrat de confrontation** à partir d'une position OK et bienveillante.

#### **Modalités de supervision**

Trois modalités de base sont proposées pour une supervision :

- par le superviseur
- par un membre du groupe
- dans le partage et l'échange avec le groupe.

Des modalités complémentaires peuvent permettre d'associer un maximum de participants : travail en grand groupe et/ou en petit groupe, entraînement au coaching, utilisation d'une double commande, travail sur la théorie, témoignage, ...

Les anciens du groupe ont un rôle particulier développé selon les situations abordées et les besoins exprimés.

- Horaires : 9h00-18h00.
- Les séances se déroulent dans l'agglomération Vannetaise.
- Dates : Calendrier disponible sur [www.holonomie.com](http://www.holonomie.com)

#### **Superviseur**

##### **Philippe LE GOFF**

Depuis 1997, coach de dirigeants et d'équipes. Depuis 2002, enseignant et superviseur de coachs dans le cadre de la formation « Coach & Team® », il apporte dans ses interventions sa réflexion de Sophrologue et de Psychogénéalogiste.

Son parcours de manager et de dirigeant de 15 années dans le monde industriel a porté plus précisément sur la gestion de projet (investissement, système qualité, nouveaux produits, change management) et sur le développement des organisations et du management.

En 1997, il change de posture dans son positionnement au sein des entreprises en officialisant un rôle d'accompagnateur auprès des managers et de leurs équipes.

Depuis 2001, date de création d'Holonomie, il accompagne les entreprises et leurs dirigeants et managers dans leur développement sous le nom d'Holonomie à Nantes. La création et la reprise d'entreprise, la fusion et la cohésion d'équipe, le développement identitaire et la transformation personnelle, l'évolution des modes de management et l'accompagnement du changement, la gestion des conflits et des relations conflictuelles sont au cœur de ses interventions.



La transformation des équipes et des entreprises à travers la transformation des individus les constituant le guide dans toutes ses propositions d'interventions et dans ses accompagnements.

Les interventions de Philippe LE GOFF dans le domaine identitaire et du développement personnel sont aussi empreintes de son parcours spirituel, de son expérience de la méditation et de différentes formes de yoga.

Il a été formé et supervisé au cours de ces années par, plus particulièrement, Vincent LENHARDT et Daniel CHERNET au coaching, à l'analyse transactionnelle et à la supervision, Alain ZUILI et Véronique ROUSSEAU à la psychogénéalogie et la relation thérapeutique, Bernard SANTERRE à la sophrologie et à la méditation ZEN, Christine LAURENT et Claude BOISSELIER à différents types de yoga et de méditation.